



L'appel du GIEC à une mobilisation d'envergure

Le 5ème rapport du GIEC¹ sorti en 2014, publie des chiffres inquiétants sur les impacts négatifs attendus du changement climatique sur la santé, la raréfaction des ressources, la baisse des rendements agricoles, l'accroissement de l'insécurité alimentaire, l'économie et, plus généralement, la sécurité des populations. Tandis que 842 millions de personnes souffrent encore de la faim dans le monde, les projections les plus optimistes (+2°C à la surface du globe) prévoient que le taux de sous-alimentation en Afrique augmenterait de 25 % à 90 % d'ici à 2050. Le bilan dressé par le GIEC appelle à une mobilisation d'envergure visant le renforcement de la réduction des émissions de gaz à effet de serre afin de contenir le réchauffement, et une mobilisation pour permettre aux populations les plus vulnérables de s'y adapter et d'y faire face.

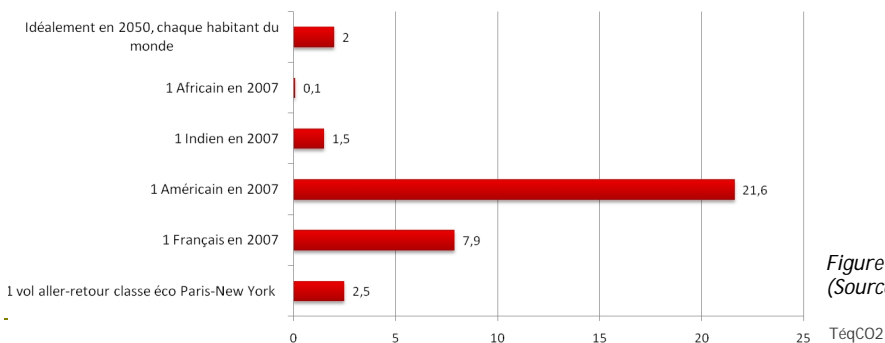


Figure : Comparaison de différents niveaux d'émissions
(Source : Jancovici, 2001 et GIEC, 2007)

Afin de participer aux efforts pour limiter le changement climatique le Groupe URD s'engage à réduire ses émissions de gaz à effet de serre à travers ses diverses actions menées. Cet engagement s'intègre dans le cadre plus large de son action en faveur d'une meilleure compréhension et intégration des enjeux environnementaux dans le secteur humanitaire. L'intégration de cet enjeu transverse tant sur le plan programmatique qu'organisationnel, vise à renforcer la pertinence, l'efficacité et l'efficience des projets, tout en augmentant les capacités de résilience des populations affectées. Ce travail pour l'amélioration des pratiques des acteurs est mené en cohérence avec son propre fonctionnement interne que ce soit à travers des installations respectueuses du milieu naturel sur son site que par le fonctionnement des membres de l'équipe.

Le Groupe URD a réalisé son bilan carbone et défini son plan d'action associé

Le Groupe URD a réalisé son bilan carbone sur l'année 2012, évaluant les émissions globales de gaz à effet de serre générées par les activités à 159 teqCO2 sur l'année. Les principaux secteurs d'émissions de la structure sont ses déplacements professionnels et ses déplacements domicile travail, représentant respectivement 75% et 12% de ses émissions globales. Afin de limiter son empreinte carbone, un plan d'action a été défini en équipe, intégrant divers engagements tel que : l'instauration d'une politique de déplacement écoresponsable (privilégier le train, les transports en commun intra-urbains ; encourager le covoiturage...) ; l'optimisation et la diminution des déplacements professionnels (cumuler plusieurs objectifs de missions lors de déplacement en avion ; équiper les bureaux de systèmes de vidéoconférence...). Au total 36 actions ont été énoncées pour parvenir à réduire significativement nos émissions.

Quelques bonnes pratiques

Déchets : Effectuer le tri des déchets permet de réduire son impact carbone.

Energie : Passer de 20°C à 19°C représente 7% d'économie sur la consommation d'énergie liée au chauffage.

Intrants : Débrancher les appareils électroniques permet d'économiser 15% de la consommation totale de l'appareil.

Déplacements : Economiser jusqu'à 40% de consommation de carburant en adoptant un mode de conduite « souple ». Privilégier le TGV à l'avion permet de réduire de 98% ses émissions de GES. Passer de 1,1 passager par véhicule en moyenne en France à 1,6 permettrait de diminuer de 50% le nombre de voiture sur les routes.

Calculer et compenser sur une base volontaire ses émissions sur le site Atmosfair lié au programme CO2 solidaire

<https://www.atmosfair.de/en/kompensieren/flug>

Ceci nous permettra de mieux nous approprier la célèbre phrase de Gandhi « Soyez le changement que vous voulez voir dans le monde » face au changement climatique.

¹ Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat